



**Document d'information**

**Budget du Québec | 2018-2019**

27 mars 2018, 17 h



Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre  
(COCDMO)

4321, avenue Papineau

Montréal (Québec) H2T 1T3

Courriel : [info@cocdmo.qc.ca](mailto:info@cocdmo.qc.ca)

Site internet : [www.cocdmo.qc.ca](http://www.cocdmo.qc.ca)



Attribution — pas d'utilisation commerciale — Partage dans les mêmes conditions 2.5 Canada  
(CC BY-NC-SA 2.5 CA)

## Le budget en bref<sup>1</sup>

---

### Situation économique du Québec

La croissance économique a atteint 3 % en 2017. Il s'agit du plus haut niveau depuis près de vingt ans. En 2017, le taux de chômage a diminué à des niveaux jamais atteints au Québec. De plus, il s'est créé 222 600 emplois depuis mai 2014, en majorité des emplois à temps plein.

- La proportion d'emplois de qualité élevée a crû de 9,7 % entre 2013 et 2016, soit un rythme plus de quatre fois supérieur à celui de la création d'emplois. Par ailleurs, la progression du salaire horaire moyen est passée de 2,2 % en 2015 à 2,9 % en 2017.
- On constate une hausse importante du taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, lequel a atteint 74,8 % en 2017, ce qui constitue un sommet historique.
- La progression du produit intérieur brut réel est passée de 1,4 % en 2016 à 3 % en 2017.
- Les crédits accordés aux mesures d'aide à l'emploi sont en hausse, à 818 millions de dollars (+19 M\$ par rapport à l'année précédente). Cette hausse devrait permettre une bonification très significative du budget d'intervention d'Emploi-Québec. On estime que les sommes annoncées par les derniers budgets fédéraux financeront la bonification des mesures visant l'insertion et l'intégration en emploi.

### Mesures visant la main-d'œuvre et les entreprises

- Le gouvernement annonce, par le budget, les grands axes de la future *Stratégie nationale de la main-d'œuvre*. Au total, pour l'année 18-19, ces mesures représentent des investissements de 106,2 M\$, tous ministères confondus. Ces axes sont présentés dans un fascicule distinct, portant sur les défis du marché du travail.
- Bonifications diverses aux mesures fiscales d'incitation au travail, notamment la prime au travail (déjà annoncée par la mise à jour économique de novembre 2017).

---

<sup>1</sup> L'ensemble des données de ce document provient des documents budgétaires et des crédits 2018-2019.

- Instauration d'un crédit d'impôt pour favoriser la formation qualifiante des travailleurs en emploi dans les PME

### **Éducation**

- Bonifications diverses des mesures visant l'adaptation de la formation.

### **Revenu disponible pour les personnes en situation de pauvreté**

- Le gouvernement confirme les engagements du Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de décembre 2017 et prévoit la bonification des prestations d'aide sociale et de solidarité sociale, notamment via le projet de revenu de base prévu par le projet de loi 173.

### **Appui à l'économie sociale et à la jeunesse**

- Le gouvernement consacrera une somme de 4,5 millions de dollars sur cinq ans en appui au Chantier de l'économie sociale pour assurer la mise en place d'un programme d'incubateurs d'entreprises d'économie sociale, avec la collaboration d'établissements d'enseignement supérieur du Québec
- Le budget annonce diverses bonifications de mesures destinées aux jeunes, notamment au plan de la réussite éducative, de l'emploi et de la formation et du soutien à l'entrepreneuriat.

## Tableau sommaire et résumé des principales mesures, selon le ministère concerné

### Tableau et synthèse des mesures : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Améliorer la connaissance des besoins de main-d'œuvre dans toutes les régions		3,5	4,5
Faire la promotion et la valorisation des emplois en demande		0,5	0,5
Bonifier les programmes de subventions salariales pour les personnes immigrantes		2,5	4
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles ou ethniques dans la fonction publique		2	3
Augmenter l'offre de services en francisation			1
Rendre accessibles aux mesures d'emploi les travailleurs étrangers temporaires			1
Bonifier le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience		31,6	32,3
Soutenir les personnes expérimentées à la recherche d'emploi		5	7,5
Favoriser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail		5	6
Accompagner les groupements d'entreprises dans leurs démarches d'embauche	1,8		
Bonifier les programmes d'Emploi-Québec		3,5	5
Bonifier le programme de formations de courte durée privilégiant les stages de la CPMT		5	5
Bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail		1,2	5,3
Nouveau crédit d'impôt pour favoriser la formation qualifiante des travailleurs en emploi dans les PME		2,3	10,7
Développement de l'offre de formation continue (partagé entre trois ministères)		3	4
<b>TOTAL</b>	<b>1,8</b>	<b>65,1</b>	<b>89,8</b>

## Synthèse des mesures : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

---

- **Améliorer la connaissance des besoins de main-d'œuvre dans toutes les régions** (3,5 M\$ en 18-19, pourvus à même le Fonds de suppléance), notamment pour :
  - réaliser une veille sur l'état du marché du travail ainsi que sur les emplois et les compétences du futur ;
  - réaliser de nouvelles enquêtes afin de cibler rapidement les emplois pour lesquels des difficultés de recrutement émergent ;
  - augmenter la taille de l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA) afin de suivre avec plus de précision l'évolution du marché du travail régional et d'agir plus rapidement auprès des différentes clientèles.
- **Faire la promotion et la valorisation des emplois en demande** (0,5 M\$ en 18-19) : le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit la mise en ligne du Carrefour de l'emploi et de la formation.
- **Bonifier les programmes de subventions salariales pour les personnes immigrantes** (2,5 M\$ en 18-19) via les programmes PRIIME et IPOP, en partenariat avec le MIDI.
- **Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles ou ethniques dans la fonction publique** (2 M\$ en 18-19) : le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit 14 millions de dollars sur 6 ans pour la mise en œuvre d'un nouveau programme d'intégration dans la fonction publique. Les paramètres de ce programme sont prévus au budget. (p.20 du fascicule Emploi)
- **Augmenter l'offre de services en francisation** (8 M\$ au MIDI et 1 M\$ au MTESS pour la francisation en entreprise en 18-19)
- **Rendre accessibles aux mesures d'emploi les travailleurs étrangers temporaires** : Le budget prévoit 1 million de dollars en 19-20, pour étendre l'offre de services d'aide à l'emploi et les programmes d'aide financière aux travailleurs étrangers temporaires et à leur conjoint dans le but de favoriser leur intégration au marché du travail.
- **Bonifier le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience (31,6 M\$ en 18-19)** : le gouvernement bonifie le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience à compter de 2018. Ainsi, le gouvernement prévoit :
  - élargir la portée de l'incitatif au travail aux personnes âgées de 61 ans ;

- augmenter de 1 000 \$ le revenu de travail admissible aux fins du calcul du crédit d'impôt pour les travailleurs âgés de 62 ans ou plus. Les revenus de travail admissibles pour un travailleur âgé de 61 ans seront de 3 000 \$. (p. 32-33 du fascicule Emploi).
- **Soutenir les personnes expérimentées à la recherche d'emploi** : L'entente entre le Québec et le Canada à propos de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA) avait pour objectif la réinsertion des personnes sans emploi âgées de 55 à 64 ans sur le marché du travail, notamment par la préparation de ceux-ci aux possibilités d'emploi existant et par le rehaussement de leur employabilité. Cette initiative était financée conjointement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Or, l'entente de l'ICTA avec le gouvernement fédéral a pris fin le 31 mars 2017 et n'a pas été renouvelée. Le budget prévoit 5 millions de dollars en 18-19 afin d'assurer la continuité de l'initiative.
- **Favoriser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail** : des travaux sont en cours pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie. Dans l'attente de cette nouvelle stratégie, la stratégie actuelle est prolongée, et des bonifications pour l'aide à l'embauche de personnes handicapées sont prévues. Afin d'accroître le nombre de participants aux programmes actuels, le budget prévoit investir 5 millions de dollars additionnels en 18-19.
- **Accompagner les groupements d'entreprises dans leurs démarches d'embauche** : « Dans le but d'améliorer la productivité et l'agilité des organisations et d'accompagner les employeurs dans leurs besoins de main-d'œuvre, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) implantera un service d'accompagnement en gestion des ressources humaines à l'échelle provinciale pour les PME. » Le CPQ offrira aux PME un diagnostic personnalisé de leurs besoins de main-d'œuvre et leur présentera une gamme de services de soutien en lien avec leurs ressources humaines, tant en matière de programmes disponibles que d'expertise. Le budget prévoit un montant de 1,8 million de dollars pour le projet du CPQ en 18-19.
- **Bonifier les programmes d'Emploi-Québec** : le budget prévoit 3,5 millions de dollars en 18-19 pour permettre d'étendre les services. « Ces sommes serviront notamment à accompagner les employeurs dans leur adaptation aux nouvelles réalités du marché du travail et à assurer l'intégration et le maintien du plus grand nombre de travailleurs possible. Par ailleurs, des activités de promotion sur les services offerts par Emploi-Québec seront effectuées afin d'accroître leur utilisation par les entreprises et les travailleurs. »

- **Bonifier le programme de formations de courte durée privilégiant les stages de la CPMT** : Le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a été lancé en février 2017. Ce programme a permis le développement de près d'une vingtaine de projets qui ont été acceptés. Ces projets permettront à 700 travailleurs de 200 entreprises de suivre une formation leur permettant de décrocher un diplôme reconnu. Le budget prévoit 5 millions de dollars en 18-19 afin de financer davantage de projets en bonifiant le programme de formations de courte durée privilégiant les stages.
  
- **Bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail** : Le budget prévoit une bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail pour :
  - hausser les taux horaires maximums et les plafonds hebdomadaires des dépenses afin de considérer l'impact de l'inflation depuis 2006 ;
  - majorer les taux du crédit d'impôt à l'égard :
    - des entreprises qui exercent leurs activités dans les régions ressources éloignées pour encourager les jeunes à y acquérir une expérience de travail dans leur domaine d'études,
    - des personnes autochtones afin d'encourager les entreprises du Québec à faciliter leur intégration en emploi.
  - Cette bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail s'appliquera à l'égard d'un stage qui commencera après le jour du discours sur le budget 2018-2019. Cette initiative représentera une aide additionnelle atteignant plus de 10 millions de dollars par année à terme (1,2 M\$ en 18-19) et pourra bénéficier à près de 6 000 entreprises qui accueillent environ 15 000 stagiaires annuellement.
  
- **Nouveau crédit d'impôt pour favoriser la formation qualifiante des travailleurs en emploi dans les PME** : Le budget prévoit la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable aux PME afin qu'elles puissent encourager leurs employés à suivre une formation menant à l'obtention d'un nouveau diplôme. Ce nouveau crédit d'impôt contribuera notamment :
  - à assurer une meilleure conciliation travail-études aux employés et à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'organisation ;
  - à assurer une plus grande complémentarité entre les établissements d'enseignement et les besoins des entreprises ;
  - à favoriser l'innovation et à accroître la compétitivité des PME québécoises, particulièrement dans les secteurs d'activité les plus porteurs.
  - Environ 6 000 PME bénéficieront de la mise en place du crédit d'impôt. Au total, sur cinq ans, cette mesure représentera un allègement fiscal d'environ 75 millions de dollars (2,3 M\$ en 18-19).
  - L'employé devra être inscrit à un programme de formation conduisant à un diplôme, sans pour autant que son obtention soit une condition d'admissibilité au



crédit d'impôt, et offert par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- **Développement de l'offre de formation continue** (partagé entre trois ministères) : Le budget prévoit un soutien additionnel de 7,6 millions de dollars en 18-19. Ces investissements permettront d'augmenter l'accessibilité à la formation continue offerte par les commissions scolaires et les établissements collégiaux. De plus, ces sommes permettront le développement de formations visant à répondre à des besoins spécifiques de certains secteurs, dont ceux de la santé, de la culture, du bioalimentaire et de la forêt.

## Tableau et synthèse des mesures : Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles ou ethniques dans la fonction publique		2	3
Augmenter l'offre de services en francisation		8	8
Révision de l'approche d'intervention à l'international et en région et soutien aux organismes communautaires		12	14,5
Partenariats avec Montréal International et Québec International	10,1		
Bonification de l'entente Réflexe Montréal avec la Ville de Montréal	12		
Bonifier le programme « Un emploi en sol québécois »	3		
Financer les programmes Interconnexion	3	0,8	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>28,1</b>	<b>22</b>	<b>26,3</b>

## Synthèse des mesures : Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion

---

- Instauration d'un système de déclaration d'intérêts, en préparation depuis 2016 (au minimum)
- **Favoriser la prospection et le recrutement des travailleurs et des étudiants étrangers :**
  - Revoir l'approche d'intervention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion à l'international et en région et soutenir des organismes communautaires (12 M\$ en 18-19) : ces investissements permettront de mettre en œuvre des stratégies de prospection, d'attraction et de rétention des candidats dans l'optique d'identifier les personnes dont le profil répond le mieux aux besoins du Québec. Par ailleurs, le soutien aux organismes de régionalisation sera bonifié afin de leur donner une plus grande capacité d'action pour mettre en relation des personnes immigrantes avec des employeurs en région.
  - Favoriser le recrutement, l'attraction et la rétention des travailleurs et des étudiants étrangers dans le cadre de partenariats avec Montréal International et Québec International (10,1 M\$ en 17-18) ;
  - Bonifier l'entente Réflexe Montréal avec la Ville de Montréal (12 M\$ en 17-18).

- **Augmenter l'offre de services en francisation** (8 M\$ au MIDI et 1 M\$ au MTESS pour la francisation en entreprise en 18-19)
- **Bonifier le programme « Un emploi en sol québécois »** : en novembre 2017, la FCCQ a lancé l'initiative « Un emploi en sol québécois » avec pour objectif de favoriser l'accès des personnes immigrantes au Québec à des emplois en région. La FCCQ organise des rencontres entre des employeurs en région et des personnes immigrantes arrivées depuis moins de cinq ans. Cette initiative permet de combler une partie des besoins de main-d'œuvre que peuvent présenter certaines régions. Afin de maintenir ce service dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie, de Lanaudière et de Chaudière-Appalaches, ainsi que pour l'élargir aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, des Laurentides, de la Mauricie et de la Montérégie, le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit 3 millions de dollars. Ces sommes permettront notamment la mise en place d'un outil informatique de gestion des candidatures et des offres d'emplois.
- **Interconnexion** : le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit 3 millions de dollars pour bonifier le programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De plus, le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit le versement, au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, de crédits additionnels de 4 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place du programme Interconnexion Laval.

## Tableau et synthèse des mesures : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Augmenter l'offre de services en francisation		8	9
Accélérer la reconnaissance des acquis et des compétences		0,1	0,1
Augmenter la diplomation dans les domaines en demande		9	9,5
Bonifier l'appui aux CCTT, notamment pour appliquer l'approche de formation « trial »	20		
Accorder plus de souplesse dans l'offre de formation en région		3,5	5,2
Développement de l'offre de formation continue		3,9	5,7
Mettre en place un nouveau programme de mentorat et d'activités de réseautage pour les femmes dans les emplois à prédominance masculine		0,1	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>24,6</b>	<b>29,7</b>

## Synthèse des mesures : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

---

- Mise en place d'un processus « plus agile » en matière de révision et de développement de programmes d'études professionnelles et techniques : la phase de conception et de production des programmes d'études se déroulera sur une période maximale de 18 mois, permettant ainsi aux établissements d'enseignement d'offrir la formation plus rapidement.
- **Accélérer la reconnaissance des acquis et des compétences** : Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit 0,5 million de dollars pour bonifier les mécanismes de reconnaissance des acquis en formation professionnelle. Cette somme permettra d'apporter des améliorations aux initiatives annoncées au Plan économique du Québec de mars 2017 en matière de reconnaissance des acquis et des compétences.
- **Augmenter la diplomation dans les domaines en demande** : Le budget prévoit 46 millions de dollars afin « d'assurer une croissance annuelle de diplômés suffisante, en mettant par exemple l'accent sur la promotion des programmes d'études en demande et sur la mise en place d'incitatifs ». De même, une meilleure offre de passerelles entre les études professionnelles, techniques et universitaires est ainsi nécessaire pour permettre aux étudiants de faciliter leur cheminement académique. À cette fin, des crédits additionnels de 8

millions de dollars en 2018-2019 et de 9,5 millions de dollars annuellement de 2019-2020 à 2022-2023 seront octroyés au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- **Bonifier l'appui aux CCTT, notamment pour appliquer l'approche de formation « trial »** : le budget prévoit 20 millions de dollars en 18-19, notamment pour permettre aux CCTT de mettre en œuvre une nouvelle approche de formation nommée « trial ». À cet effet, l'approche de formation « trial », développée par les CCTT, permet d'intégrer les étudiants à la fois au marché du travail et au milieu de la recherche en leur offrant l'occasion de côtoyer les entreprises clientes des CCTT.
  
- **Accorder plus de souplesse dans l'offre de formation en région** : afin d'adapter l'offre de formation aux réalités des régions, le budget prévoit 3,5 millions de dollars en 18-19 pour mettre en place :
  - de nouveaux modes de déploiement de l'offre de formation en réponse aux besoins régionaux ;
  - des mesures visant la mobilité interrégionale des élèves en formation.
  - Les personnes formées pour exercer des métiers liés à la formation professionnelle et à la formation technique auront la possibilité d'intégrer un emploi en cours de formation le plus rapidement possible.
  
- **Développement de l'offre de formation continue (voir MTESS)**
  
- **Mettre en place un nouveau programme de mentorat et d'activités de réseautage pour les femmes dans les emplois à prédominance masculine (0,1 M\$ en 18-19)** : le budget prévoit 0,1 million de dollars en 18-19 afin de mettre en place de nouvelles initiatives qui permettront à davantage de femmes de travailler dans des domaines à prédominance masculine, notamment par :
  - l'adaptation et la mise en place d'activités de réseautage et de mentorat ;
  - la tenue d'activités de sensibilisation auprès d'entreprises de secteurs majoritairement masculins.

<b>Secrétariat à la jeunesse<sup>2</sup></b>			
	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>
Programme de financement de projets jeunesse locaux		1	1
Soutien aux jeunes entrepreneurs avec le Chantier de l'économie sociale		0,9	0,9

### Explication des mesures : Secrétariat à la jeunesse

---

**Programme de financement de projets jeunesse locaux :** Un nouveau programme sera mis en place afin de venir en aide au développement de stratégies d'action jeunesse établies localement et de contribuer au financement des projets en découlant, conformément à l'intention exprimée dans la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. Cette mesure assurera un financement pouvant s'échelonner sur quelques années aux organismes qui entreprendront de tels projets s'inscrivant dans des stratégies jeunesse locales. À cette fin, des investissements de 5 millions de dollars sont prévus au cours des cinq prochaines années pour permettre la mise en place de ce programme et en assurer le fonctionnement de même que le financement.

**Soutien aux jeunes entrepreneurs avec le Chantier de l'économie sociale :** Afin de stimuler la création d'entreprises par les jeunes et d'instaurer une culture entrepreneuriale en économie sociale, le Chantier de l'économie sociale mettra en place un programme d'incubateurs, avec la collaboration d'établissements d'enseignement supérieur du Québec.

Le gouvernement consacrera une somme de 4,5 millions de dollars sur cinq ans en appui au Chantier de l'économie sociale pour assurer la mise en place de ce programme. Cette initiative permettra notamment de :

- soutenir le démarrage d'entreprises par les jeunes ;
- promouvoir l'innovation en économie sociale.

---

<sup>2</sup> En millions de dollars



**Coalition des organismes communautaires  
pour le développement de la main-d'œuvre**

[www.cocdmo.qc.ca](http://www.cocdmo.qc.ca)